

■ **Gaci S.à r.l. en liquidation**, à Neuchâtel, courtage en assurances. Peut participer à d'autres entreprises; acquérir, détenir et aliéner des immeubles, etc. (FOSC du 28.12.2001, p. 10270). Par ordonnance du 11.12.2002, le Tribunal civil du district de Neuchâtel a prononcé la suspension de la liquidation de la faillite de la société, faute d'actif suffisant.  
Journal no 3416 du 16.12.2002  
(00784330 / CH-645.1.002.756-6)